

9. Rapport du secrétaire

Bonjour à tous, je suis Arthur Wan, secrétaire du conseil d'administration de l'ATIO.

Merci d'avoir participé à l'assemblée générale annuelle de 2023. Les membres du conseil d'administration ont travaillé dur pour l'Association au cours des 12 derniers mois.

Le conseil d'administration a tenu 11 réunions au cours de l'année qui a suivi l'assemblée générale annuelle de 2022, dont 2 étaient des réunions extraordinaires avec des buts spécifiques plutôt que des réunions régulières du conseil. Les procès-verbaux de ces réunions du conseil ont été consciencieusement conservés et sont disponibles sur demande par les membres agréés.

Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration a approuvé les derniers détails des examens préalables à l'admission, qui comprennent un examen sur le Code de déontologie et le Règlement intérieur ainsi qu'un examen sur les compétences linguistiques, et ce, avec le soutien et l'aide de notre association sœur, l'Association des traducteurs et interprètes de l'Alberta.

En outre, le conseil d'administration a approuvé la création d'un comité chargé de relancer le cours préparatoire à l'examen d'agrément de l'ATIO.

Le conseil d'administration a également recruté et sélectionné les membres du Comité de discipline de l'ATIO. Nous remercions ces personnes d'avoir accepté de s'acquitter de cette tâche et nous leur rappelons qu'elles doivent conserver l'anonymat à ce stade.

Le conseil a approuvé un plan d'application du Règlement intérieur de l'ATIO concernant les candidats à l'agrément, qui sont tenus, en vertu de la partie V du Règlement intérieur de l'ATIO, d'obtenir l'agrément dans un délai de 5 ans. Les détails seront fournis aux professionnels de l'ATIO qui font partie de ce groupe dans les mois à venir.

Le conseil a pris les décisions suivantes concernant les candidats à l'agrément : l'ATIO n'acceptera pas les demandes d'affiliation de candidats provenant d'autres associations membres du CTTIC, et les candidats à l'agrément ne sont pas autorisés à utiliser une déclaration du traducteur.

Les réunions du conseil d'administration de 2023 se sont concentrées sur les détails liés à l'AGA, tels que l'approbation des documents liés à l'AGA, ainsi que l'approbation des amendements proposés au Règlement intérieur.

Un membre du conseil d'administration a été considéré comme ayant démissionné et le poste vacant est ouvert aux candidats au cours de l'élection d'aujourd'hui.

L'ATIO a participé à l'assemblée générale annuelle du CTTIC en novembre et a abordé un certain nombre de préoccupations.

Je me réjouis de continuer à servir les membres de l'ATIO jusqu'à la fin de mon mandat. Merci.

Arthur Wan

Secrétaire du conseil d'administration de l'ATIO